

# Projet d'ombrières agrivoltaïques mobiles pour cerisiers

Lieu-dit « Isle du Sanglas », Lamotte-du-Rhône (84840)

## Comité de projet



## SOMMAIRE

1. **Technique Solaire, acteur avéré de la transition énergétique**
2. **Le projet agrivoltaïque à Lamotte-du-Rhône**





# 100% énergies renouvelables



## PHOTOVOLTAÏQUE



### TECHNIQUE SOLAIRE

- › Centrales au sol et flottantes
- › Ombrières de parking
- › Rénovation de toitures
- › Serres photovoltaïques
- › Constructions neuves



### TECHNIQUE BIOGAZ

- › Méthanisation territoriale



## BIOGAZ



DEVELOPPEMENT

FINANCEMENT

EXPLOITATION  
ET MAINTENANCE

ETUDES  
ET CONCEPTION

CONSTRUCTION

DÉMANTÈLEMENT



Avec une présence sur toute la chaîne de valeur de ses projets, Technique Solaire est un **opérateur intégré** !

## Nos valeurs

Notre expertise du secteur des énergies renouvelables nous permet de ne rien laisser au hasard

Excellence

Initialement un projet entrepreneurial, notre PME devenue ETI est toujours en pleine croissance

Ambition

Durabilité

Nous développons, concevons et construisons nos projets de manière durable et pérenne sous tous leurs aspects

Proximité

La relation instaurée avec nos interlocuteurs constitue une valeur majeure



**Julien Fleury**

Co-fondateur et directeur général en charge des opérations



**Lionel Themine**

Co-fondateur et directeur général en charge du financement



**Thomas de Moussac**

Co-fondateur et directeur général en charge du développement



Majoritaires au capital



## Les partenaires financiers historiques du groupe

 **bpi france**

 **CRÉDIT AGRICOLE**  
DE LA TOURAINE ET DU POITOU

 **UNIFERGIE**  
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Des levées de fonds pour le financement des projets :

- 133 millions d'euros en 2021
- 170 millions d'euros en 2022
- 114 millions d'euros en 2023
- 224 millions d'euros en 2024

## Nos chiffres clés



Objectif : 4GWc en service d'ici 2030



**1 GWc** en exploitation ou construction

**240 M€** de CA



**+ de 1000** installations construites

**~ 260** collaborateurs





## Réalisations

Serres photovoltaïques

**Serre photovoltaïque**  
Saint Rogatien (47) – France

Puissance : **3,25 MWc**





## Réalisations

Volière photovoltaïque

**Volière photovoltaïque**  
Puysserampion (47) – France

Puissance : **2,1 MWc**





## Réalisations

### Pergolas





## Réalisations

Abris climatiques



## Autres réalisations



## SOMMAIRE

1. **Technique Solaire, acteur avéré de la transition énergétique**
2. **Le projet agrivoltaïque à Lamotte-du-Rhône**



## Situation de la parcelle d'implantation du projet



Parcelles 0E 167, 222, 301  
Coordonnées GPS : 44.285012 , 4.660807

- ❑ Terrain plat situé en **zone agricole**, au **nord-ouest de Lamotte-du-Rhône**, à proximité du Rhône.
- ❑ **Projet conforme et autorisé** au titre du **Règlement National d'Urbanisme (RNU)**.
- ❑ Parcelles localisées à proximité d'espaces à **enjeux environnementaux**: zone Natura 2000, ZNIEFF types 1 et 2, et zone humide identifiée au SRCE.
- ❑ Terres actuellement exploitées en **vergers et vignes mères en fin de cycle de production**, avec **mise en place d'un sas sanitaire** et d'une **rotation culturale obligatoire**; arrachage programmé d'ici 2027.
- ❑ **Siège de l'exploitation et résidence de l'exploitant à 200m au nord**, **accès direct depuis la voie publique** et **intégration paysagère harmonieuse** dans le contexte agricole existant.

**Monsieur BENTE**  
EARL HAUTES GREZES



**45 ha** de Surface  
Agricole Utile



Victime de **canicules**,  
**grêle** et **échaudage**  
**Crise du milieu viticole.**



Production de **vignes**  
**mères** et d'**arbres**  
**fruitiers**



Cultures entièrement  
**mécanisées**



Vente aux **marchés du**  
**frais** et aux **usines de**  
**transformation**



**Jusqu'à 45** employés



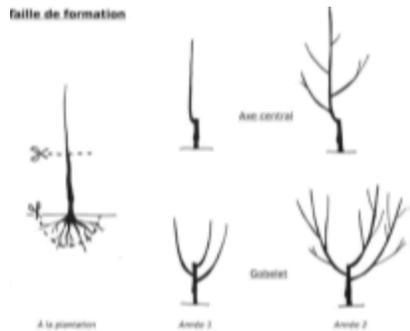
Culture de **cerisiers**  
**pour l'industrie**



**Exploitation transmise**  
**sur 3 générations**

## Culture de cerisiers pour l'industrie (confitures, sirop etc) en gobelet avec récolte mécanisée

Taille en gobelet (moins haut mais plus large pour augmenter les rendements)



Photos des cerisiers des BENTE



## Récolte en corolle

1) Circulation entre les rangées de cerisiers



Tracteur 2 m de large

2) Arrimage à un cerisier



Remorque avec corolle 2 m de large et bac

Le bras de la corolle se met au niveau de l'arbre

3) Déploiement de la bâche de la corolle tout autour du cerisier



La corolle agrippe l'arbre et l'englobe avec une bâche de 3m de rayon

4) Vibration de l'arbre pour faire tomber les fruits



5) Récupération des fruits et répétition



 Pourquoi un projet d'ombrières mobiles agrivoltaïques ?



PROTEGER LES VERGERS DES ALEAS



ADAPTER LES CULTURES AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE



ASSURER UNE EXPLOITATION VIABLE ET  
RESILIENTE



Article 54 : Loi APER 10/03/2023

**3/4 services rendus**

### Protection des pieds et des fruits

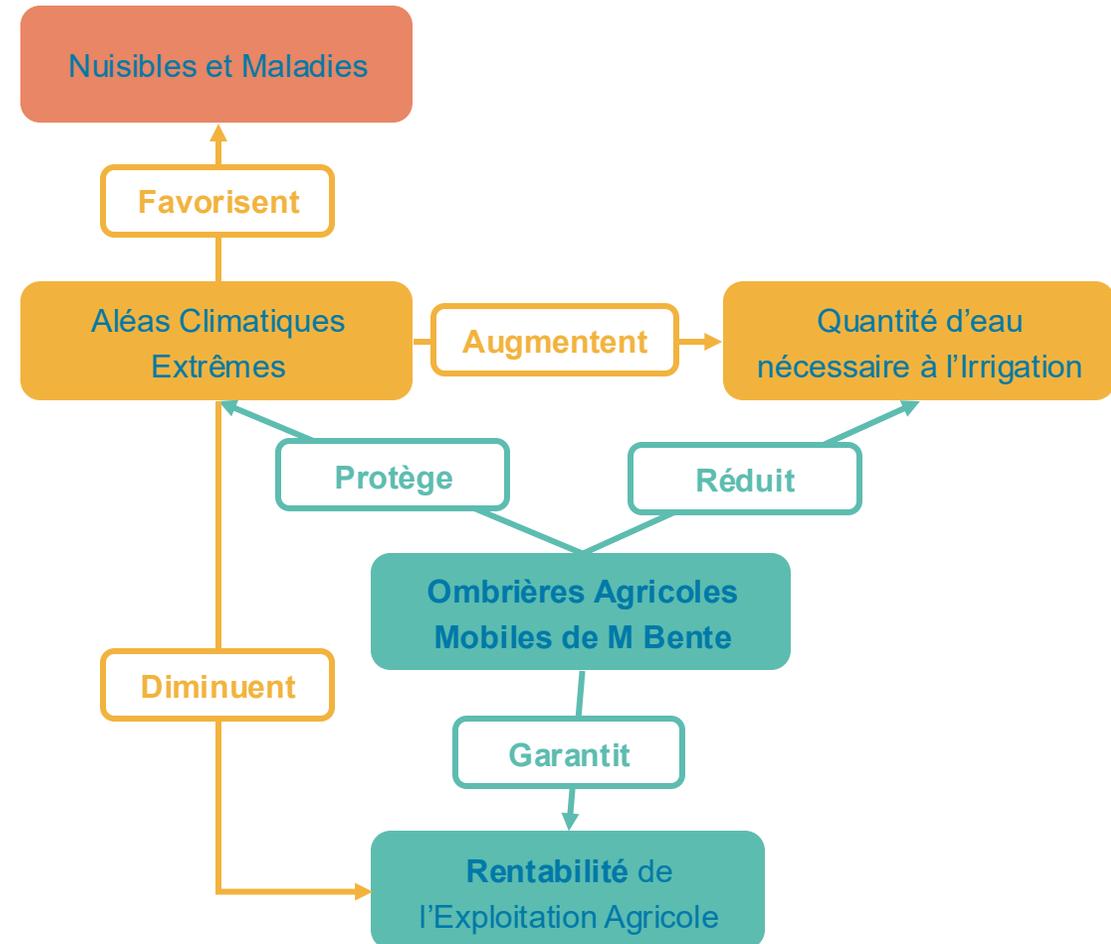
- Contre la grêle
- Contre les gelées tardives (écran thermique)
- Contre les coups de chaud
- Contre l'échaudage

### Réduction des besoins en eau

- Réduction de l'évaporation au niveau des sols
- Diminution du stress hydrique des cerisiers

### Sécurisation de la rentabilité

- Technique Solaire finance les ombrières
- Diminution des coûts d'assurance
- Diminution des consommations d'eau et d'électricité



## Implantation



Surface projet ~ 7 ha



Emprise au sol des panneaux ~ 24 000 m<sup>2</sup>



Puissance ~ 5,5 MWc

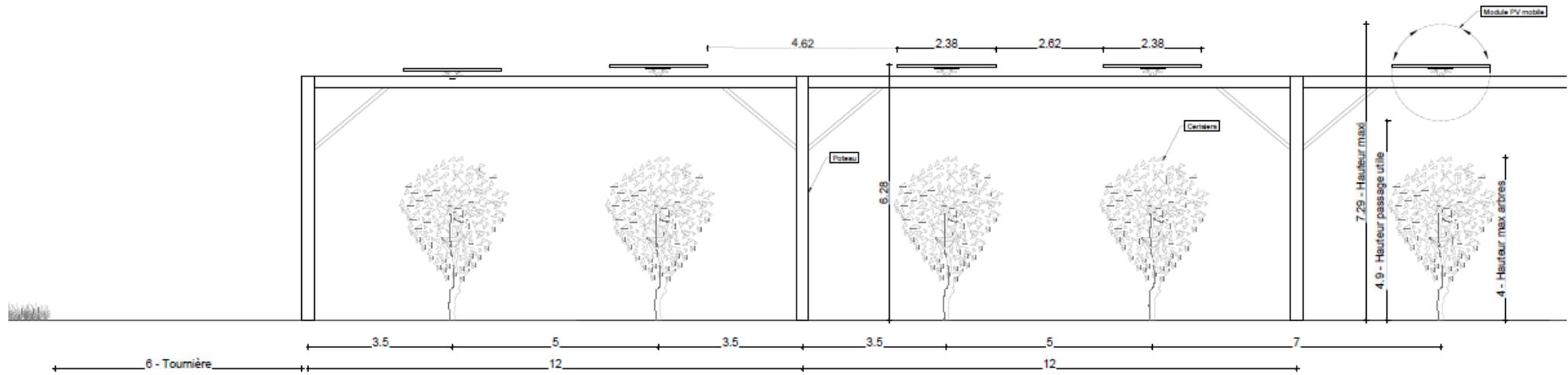
- ✓ Taux de couverture à plat de 36%
- ✓ Nombre d'arbres total ~ 1838
- ✓ Zone témoin ~ 6 813 m<sup>2</sup>  
(10 % de la surface projet)
- ✓ Accès actuels conservés
- ✓ Cout prévisionnel ~ 6,9 M€



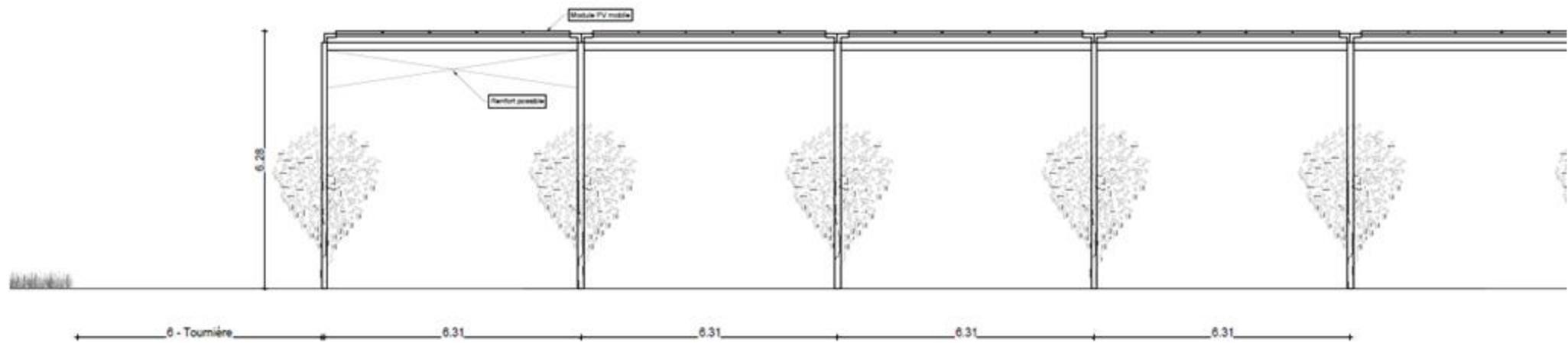


# Coupe Structure

Vue de Coté



Vue de Face



# Raccordement au poste source de la Martinière à ~ 4,4 km

Hypothèse soumise à validation d'ENEDIS

## Étude de raccordement

### Injection de 4000 kVA localisée à Lamotte-du-Rhône

Étude réalisée le 31 janvier 2025 sur Grid Capacity par Yann Ledroit

#### Hypothèses

**Structure :** Provence Alpes Cote Azur v3.2  
**Paramétrage :** Original  
**Point de charge :** Été

**Niveau de tension :** HTA  
**Réglage de tension :** Régulation standard ( $\tan(\varphi) = -0.35$ )  
**Tracé :** Automatique

#### Raccordement

Création d'une extension de 4,39 km

#### Réseau amont

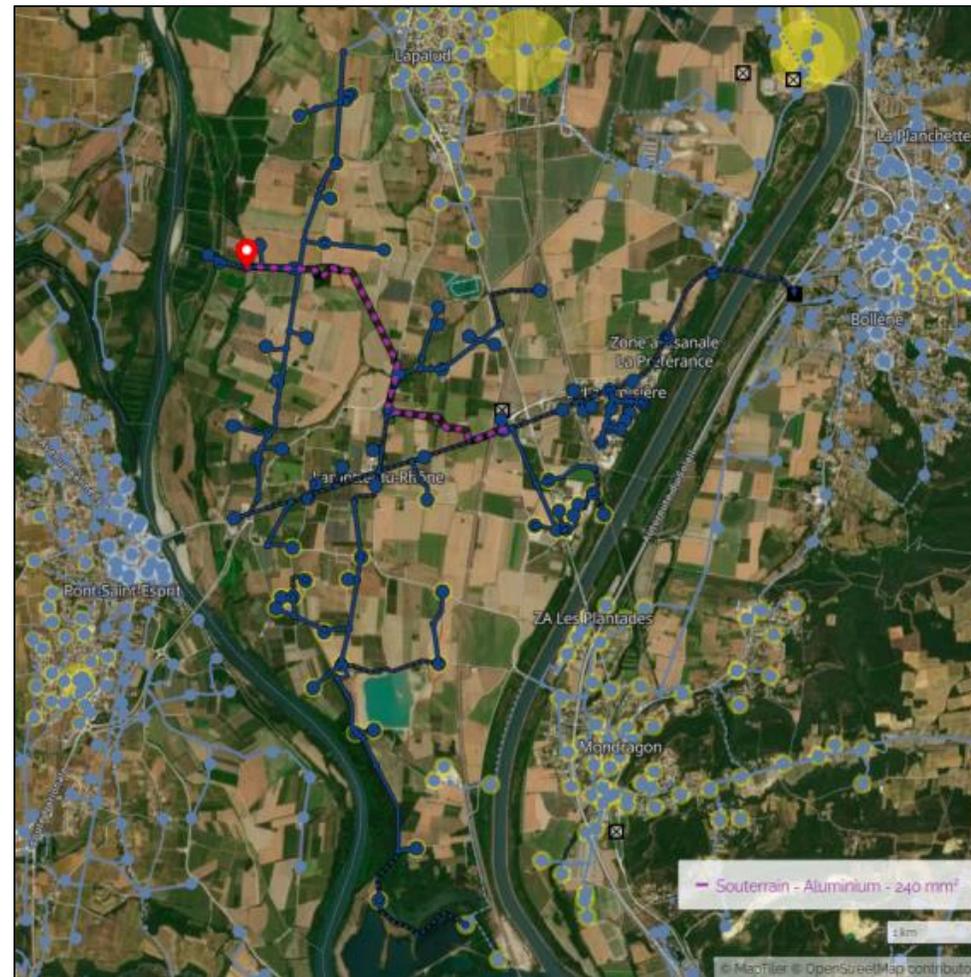
**Départ HTA :** MVFeeder01391

Consigne de tension HTA :	+2,5%
Incertitude sur la tenue de tension :	+1,0%
Niveau de tension :	103,5%

**Poste-source :** MRNIE  
LA MARTINIÈRE

Souterrain - Aluminium - 240 mm<sup>2</sup>

DIGITAL SOLUTIONS FOR LEAN & FLEXIBLE DISTRIBUTION POWER GRIDS



### CapaRéseau

Poste-source : MRNIE	
Suivi du S3REnR	
S3REnR :	PROVENCE-ALPES-COTE-DAZUR
Puissance EnR déjà raccordée :	10,1 MW
Puissance des projets EnR en développement :	40,0 MW
Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter :	6,1 MW
Capacité réservée aux EnR au titre du S3REnR :	46,0 MW
Attention : la valeur de la capacité réservée a été modifiée sur ce poste :	-
Puissance des projets en développement du S3REnR en cours :	39,5 MW
dont la convention de raccordement est signée :	0,0 MW
Quote-Part unitaire actualisée :	76,07 k€/MW

Mis à jour le 25/12/2024

GRT : RTE	
Dans le cadre du S3REnR	En dehors du S3REnR
Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR, disponible vue du réseau public de transport :	40,6 MW
Travaux RTE indiqués dans le schéma ou dans son état initial, permettant d'augmenter la capacité réservée disponible :	-
Capacité d'accueil en HTB2 : -	
Capacité d'accueil en HTB1 : 0,0 MW	

Mis à jour le 25/12/2024

GRD1 : Enedis	
Dans le cadre du S3REnR	En dehors du S3REnR
Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR, restante sans travaux sur le poste source :	0,0 MW
Tension amont :	63,0
Tension aval :	21,0
Puissance cumulée des transformateurs existants :	60,0 MVA
Puissance en file d'attente hors S3REnR majorée de la capacité réservée du S3REnR : 46,5 MW	
Capacité de transformation HTB/HTA restante disponible pour l'injection sur le réseau public de distribution : 16,3 MW	

Mis à jour le 25/12/2024

## Résultats des premières concertations

Dans le cadre de ce projet, plusieurs préconsultations ont été réalisées:

- une présentation du projet en Mairie de Lamotte-du-Rhône en mars 2025.
- un rendez-vous en Pole ENR (« *Guichet Unique*») en Préfecture à Avignon le **03/04/2025**

Plusieurs échanges avec la Chambre d'Agriculture ont été effectués tout au long de l'année 2025 pour que ce projet bénéficie d'un accompagnement avec un suivi agronomique sur 20 ans réalisé par la CA.

Ces consultations ont permis de mieux cadrer le projet et d'apporter quelques modifications. Jusqu'à présent aucune de ces concertations n'ont abouti à des retours défavorables ce qui semble encourageant.

Une détection de réseau en ligne (DT / DICT) a été réalisée en 2025 sans souligner de contraintes spécifiques.

Des consultations auprès de bureaux d'études indépendants ont été lancées pour les diverses études qui s'avèreraient nécessaires (Etude Hydraulique PPRi Rhône Amont, Etude Préalable Agricole, Etudes Environnementales)

Une demande de cas par cas sera réalisée auprès de la DREAL PACA dans les prochaines semaines en vue d'obtenir une dispense d'EIE.

**PRÉFET DE VAUCLUSE**  
Direction Départementale des Territoires de Vaucluse

Avignon, le 03/04/2025

Guichet unique du 20 mars 2025

Service Politiques d'Aménagement et d'Habitat  
Affaire suivie par : Anne Marie LAGER  
N° de RDV : 161  
Site guichet.photovoltaïque.developpement.gouv.fr

Compte-rendu

Objet: Présentation d'un projet agricole, sur la commune de Lamotte-du-Rhône

Participants :

M. Bruno BENTE	Exploitant agricole - EARL des Hautes GREZES
M. Clément BENTE	Exploitant agricole - EARL des Hautes GREZES
M. Liam STACHOUE	Technique Solaire
M. Yann LEDROIT	Technique Solaire
M. Eric SOULIER	Service Forêt, Risques et Crises - DDT
Mme Emile CHANTRE	Service Economie Agricole - DDT
M. Pascal LE BANNIC	Service Politiques d'Aménagement et d'Habitat - Unité droit des sols - DDT
M. Mathieu KIZOY	Service Politiques d'Aménagement et d'Habitat - Mission accompagnement de la Transition des territoires - DDT
Mme Anne-Marie LAGER	Service Politiques d'Aménagement et d'Habitat - Mission accompagnement de la Transition des territoires - DDT

Cette réunion de guichet unique photovoltaïque a pour objet d'examiner un projet de développement agricole sur la commune de Lamotte-du-Rhône avant de signer la promesse de vente entre Technique Solaire et EARL des Hautes GREZES.

Service de Not en Vaucluse  
Direction Départementale des Territoires  
Avignon - 84 000  
Téléphone : 04 91 91 00 00  
Site internet : www.vaucluse.fr  
Site mail : www.vaucluse.fr

Technique Solaire\_Demande disponibilité salle pour rdv Comité de Projet agricole BENTE

Yann LEDROIT  
À Mairie-lamotte2@orange.fr  
Cc Oscar VACHEROT

20250320\_CR\_GU\_Lamotte-du-rhone.pdf  
2 MB

lun. 23/06/2025 15:59

**A l'attention de Monsieur le Maire Juan GARCIA de Lamotte-du-Rhône :**

Bonjour,

Je travaille pour la société Technique Solaire. Nous nous étions rencontré au printemps pour une première présentation du projet d'ombrières agricoles pour cerisiers de la société EARL Hautes Grezes représentée par Monsieur Bente.

Nous avons depuis rencontré le DDT en réunion de présentation « *Guichet Unique* » (le CR est en pj) et avons progressé sur la rédaction de la *Promesse de Bail*.

Plusieurs études (dont étude hydraulique conformité PPRi) seront menées dans les prochaines semaines et mois avant un futur dépôt de demande de « cas par cas » (dispense d'*Etude d'Impact Environnementale*) en DREAL PACA, et une demande de permis de construire préfecture (au plus tôt cet automne).



Technique solaire / Mr BENTE CERISES suivi expérimental sur 20 ans					
	SURVI VERGER annuel en jour / an	Année 1 à 3 (jan) Avant entrée en production	Année 4 à 9 (jan) En production	Année 9 à 20 (jan) Suivi allégé	Matériels (€)
	2 modalités : mémoir et sous panneaux				
Indicateurs Agronomiques	Mise en place - Protocoles, plan, repérage, implantation outils...	1,0			
	Mesures croissance des arbres/ an : diamètre des troncs. Année 1 : début et fin d'année puis 3 fois par an ensuite en fin d'année 30 arbres Mortalité en fin d'année	1,0	1,0	1,0	
	Suivi comportement agronomique : date de débournement, date et taux de floraison, taux de nouaison, dégat de gel	1,0	1,0	1,0	
	Suivi sanitaire (biogresseurs) 30 arbres	2,0	2,0	1,0	
	Récolte : rendement , échantillonnage du poids / arbre lors de la récolte	0,0	1,0	1,0	
Indicateurs Techniques et météorologiques	Qualité des fruits : Calibre, couleur, catégorie (agrégé visuel) caractéristiques Humidité, acidité, sucre... 1 prélèvement (100 fruits) à la récolte essais et témoins	0,0	1,0		
	Fourniture de capteurs agro-météo Weenat : Station météo (pluviomètre, température, hygrométrie) et sondes tensiométriques (sondes par paire à 30 et 60cm, 2 paires sous panneaux et 2 paires sur témoin, )				2 stations météo (pluviomètre, thermomètre, hygromètre) : 2*50€ HT 2 anémomètres : 2 * 40€ HT (2 thermomètres de sol : 420€ HT) inclus dans les tensiomètres 2 Pyranomètres : 710€ HT 2 kits tensiométriques : 2*1450€ HT 1 abonnement weenat expert : 25€ /mois soit 600€ Total = 660€ de matériels + 600€ d'abonnement application pilotage irrigation
	Suivi et entretien	1,0	1,0	1,0	
	Synthèse des données et rédaction d'un CR annuel	1,5	2,5	1,5	
	Suivi temps de travaux producteurs + échanges/réunions + visites	1,0	1,0	1,0	
	Forfait/CO2	1,0	1,0	1,0	
	<b>TOTAL ANNUEL temps expérimentateur (nb jours)</b>	<b>9,5</b>	<b>13,5</b>	<b>8,5</b>	

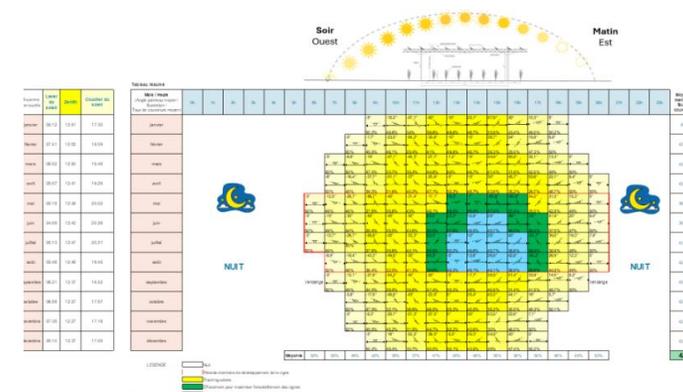
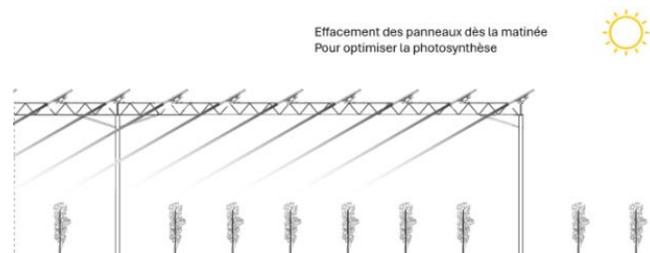
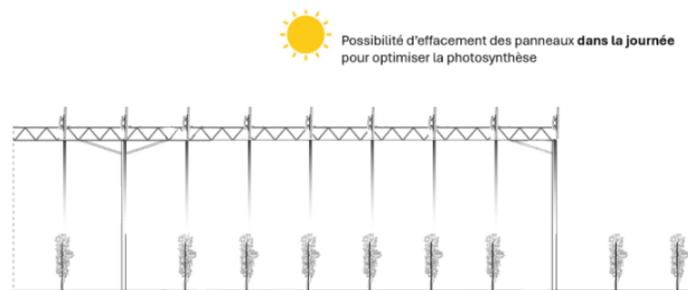
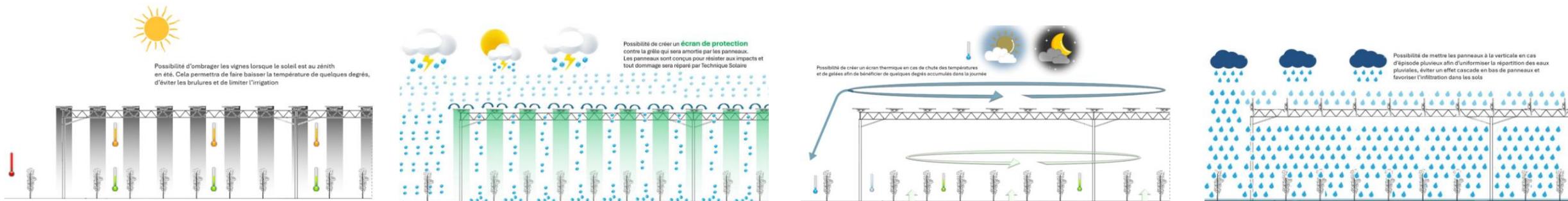


EARL Hautes Grezes  
&  
TECHNIQUE SOLAIRE

**MERCI !**

# Fonctionnement des ombrières pilotables par Technique Solaire

Une expertise développée en particulier sur la vigne pour répondre aux défis climatiques



La montée en compétences et en connaissances de Technique Solaire et la garantie d'avoir un projet pensé par et pour les Bente ont permis de les convaincre d'étudier un projet d'ombrières sur mesure pour protéger leurs futurs vergers de cerisiers sur leur terrain situé au lieu-dit : Isle du Sanglas à LAMOTTE-DU-RHÔNE (84840) dans le Nord du Vaucluse



## Loi APER

Article 54 :  
Loi APER  
10/03/2023  
¾ services  
rendus



	Apport du projet	Description de l'apport / De l'atteinte
Amélioration du potentiel et de l'impact agronomique	Oui Non	La structure et le taux de couverture ont été optimisés pour accompagner la remise en culture de ces parcelles et pérenniser la production, conformément aux attentes du décret II de l'article L. 314-36. Ces mesures améliorent les qualités agronomiques du sol et visent à augmenter ou maintenir le rendement agricole. En cas de baisse locale du rendement, elles contribuent à réduire cette diminution. Cette initiative permet aussi de remettre en activité des terrains agricoles inexploités, en assurant une production régulière malgré les aléas climatiques. Ainsi, cette démarche répond aux exigences du décret et constitue une solution durable pour la remise en culture et la pérennisation de la production agricole.
Adaptation au changement climatique	Oui Non	L'ombrage et la protection que la structure apporte permettent de sécuriser les plants et grappes en : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduisant le stress hydrique : Limite l'évapotranspiration et améliore l'efficacité de l'eau.</li> <li>▪ Créant un écran thermique : Protège contre les excès de chaleur, conservant la chaleur lors de gel.</li> </ul> Ces mesures permettent de maintenir ou d'augmenter le rendement agricole et d'améliorer la qualité de la production, tout en limitant les effets néfastes du changement climatique.
Protection contre les aléas	Oui Non	La structure permet trois protections majeures : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction de l'effet d'échaudage : L'ombrage des panneaux diminue les risques de brûlures foliaires causées par un excès de rayonnement solaire, protégeant ainsi la qualité de la production agricole.</li> <li>▪ Limitation de l'impact de la grêle et des fortes pluies : Les filets anti-grêle et les panneaux protègent les cultures contre les dommages physiques causés par la grêle et les fortes précipitations, préservant ainsi la quantité de la production agricole.</li> <li>▪ Augmentation des températures nocturnes contre le gel : La structure aide à conserver la chaleur durant la nuit, réduisant ainsi les risques de dommages liés aux gelées précoces ou tardives.</li> </ul> Ces protections majeures permettent de sécuriser les cultures contre les aléas météorologiques ponctuels et exogènes, conformément aux exigences du décret, en préservant à la fois la quantité et la qualité de la production agricole.
Amélioration du bien-être animal	Oui Non	Non applicable.

**En conclusion, le projet d'ombrières agrivoltaïques de Monsieur Bente apporte trois des quatre services et ne porte pas d'atteinte substantielle à l'un des services mentionnés aux 1° à 4° du II de l'article L314-36 du code de l'énergie.**

# Autres informations relatives au projet (1/2)

Offre d'Etude Préalable Agricole (EPA) par le GIE Terres & Territoires de la CA84 et SAFER

Convention et Devis de Suivi Agronomique sur 20 ans avec la Chambre d'Agriculture du Vaucluse



**Prestataire :** GIE Terres & Territoires  
**Contact :** Angèle TROLLET  
**Adresse Postale :** Maison de l'Agriculture, Pôle Technique Agroparc, 84 140 AYGUVON

**Client :** TECHNIQUE SOLAIRE  
**Contact :** Yann LEDROIT  
**Adresse Postale :** 26 Rue Annet Segeron, 86 580 BRIARD

## Offre méthodologique et commerciale

*Réalisation de l'étude préalable agricole (EPA)*  
 Projet agricole avec culture de cerisiers  
 Exploitation agricole : EARL VITIBENTE  
 Chef d'exploitation : Clément BENTE  
 Propriétaire foncier : Clément BENTE

### 1. Rappel de la commande

- Projet agricole sous forme d'étude préalable agricole conformément à l'article L112-3-3 du Code rural et de la pêche maritime
- Le projet remplit les conditions suivantes nécessitant la réalisation d'une EPA
  - Le projet est soumis à évaluation environnementale
  - L'emprise du projet est située en zone Agricole
  - Le projet est au-dessus du seuil minimal de prélèvement foncier (1ha en Dôme)

**PROJET 8 ha**

### 2. Caractéristiques du projet

**Localisation du Projet :** Le projet de structures renouvelées photovoltaïques sur cerisiers est situé sur la commune de Planavaux (84). La surface pour accueillir le projet est envisagée sur 8 hectares, dont 6720 m<sup>2</sup> en zones limitées de compensation. L'emprise des panneaux sera située en zone Agricole au Plan Local d'Urbanisme.

**Production agricole :** La surface dédiée au projet est actuellement en culture maraîchère de légumes. Le projet prévoit la plantation de nouvelles cultures, à savoir des cerisiers.

**Porteurs de projet :** Exploitation qui accueille le projet est EARL VITIBENTE, détenue par son chef d'exploitation, Clément BENTE. L'exploitation assure la production agricole des cerisiers. Le chef d'exploitation est également propriétaire du foncier concerné par le projet. Un suivi agronomique sur 20 ans doit être réalisé par la Chambre d'Agriculture du Vaucluse. La création et la gestion des structures photovoltaïques est assurée par Technique Solaire.

### 3. OFFRE DE SERVICE

#### A. Moyens humains

- Terres & Territoires**

Bureau d'études foncier agricole, créé en 2008, notre structure est organisée sous la forme d'un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) dont les membres sont notamment la Chambre d'Agriculture du Vaucluse (CA84) et la Société d'aménagement Foncier et d'établissement Rural de Provence-Alpes Côte d'Azur (SAFER PACA).

Le groupement s'appuie sur des structures et des experts ayant une bonne connaissance et une vision globale du foncier agricole vauclusain et de son fonctionnement.

L'objectif de ce G.I.E. est de mutualiser les compétences des structures membres afin de réaliser des études agricoles et foncières basées sur des objectifs pour nos clients : diagnostic de documents, d'urbanisme, études d'impacts et d'incidences, élaboration de stratégies foncières, etc.

Pour cette mission, Terres & Territoires met à disposition :

- Annie CAUVET, Responsable d'étude : recueil de données, enquêtes de terrain & entretiens, analyse et rédaction, coordination du travail en interne et en externe, suivi et animation des réunions de travail.
- Angèle TROLLET chargée d'étude : recueil de données, enquêtes de terrain & entretiens, analyse et rédaction, accompagnement de la production, production cartographique, suivi et animation des réunions de travail.
- Yann LEDROIT (SAFER PACA) : recueil de données, entretiens, analyse et rédaction, production cartographique et suivi technique pour le volet marché foncier de l'étude.

#### B. Déroulement méthodologique

**Objectif de la commande :** Réalisation de l'étude préalable agricole (EPA) du projet agricole porté par Technique Solaire sur la commune de Planavaux (84). Cette étude comprendra une description du projet et la cartographie du terrain concerné, une analyse de l'état initial avec une cartographie des terres agricoles autour du projet, la définition des besoins du projet par le milieu agricole et la proposition de mesures d'évitement, de réduction et de compensation agricole collective.

Ainsi, une proposition de préconisations de compensation sera établie, dans l'attente d'une étude plus fine des mesures à envisager dans le cadre de la réalisation de la ferme commerciale.

Technique solaire / Mr BENTE CERISERS suivi expérimental sur 20 ans					
	SUIVI VERGER annuel en jour / an	Année 1 à 3 (j/an) Avant entrée en production	Année 4 à 9 (j/an) En production	Année 9 à 20 (j/an) Suivi allégé	Matériels (€)
<b>2 modalités : témoin et sous panneaux</b>					
Mise en place - Protocoles, plan, repérage, implantation outils...	1,0				
Mesures croissance des arbres/ an : diamètre des troncs.					
Année 1 : début et fin d'année puis 1 fois par an ensuite en fin d'année	1,0	1,0	1,0		
30 arbres					
Mortalité en fin d'année					
Suivi comportement agronomique : date de débournement, date et taux de foraison, taux de nouaison, dégat de gel	1,0	3,0	1,0		
Suivi sanitaire (bioagresseurs)	2,0	2,0	1,0		
30 arbres					
Récolte : rendement, échantillonnage du poids / arbre lors de la récolte	0,0	1,0	1,0		
Qualité des fruits : Calibre, couleur, catégorie (agrèage visuel) caractéristiques ferme, acidité, sucre...	0,0	1,0			
1 prélèvement (100 fruits) à la récolte essais et témoins					
<b>Indicateurs hydriques et météorologiques</b>					2 stations météo (pluviomètre, thermomètre, hygromètre) : 2*560€ HT 2 anémomètres : 2 * 420€ HT (2 thermomètres de sol : 420€ HT) inclus dans les tensiomètres 2 Pyromètres : 720€ HT 2 kits tensiométriques : 2*1600€ HT 1 abonnement weenat expert : 25€ /mois soit 6000€ Total = 6680€ de matériels + 6000€ d'abonnement application pilotage irrigation
<b>Indicateurs Agronomiques</b>					
Fourniture de capteurs agro-météo Weenat : Station météo (pluviomètre, température, hygrométrie) et sondes tensiométriques (sondes par paire à 30 et 60cm, 2 paires sous panneaux et 2 paires sur témoins, )					
Suivi et entretien	1,0	1,0	1,0		
Synthèse des données et rédaction d'un CR annuel	1,5	2,5	1,5		
Suivi temps de travaux producteurs + échanges/réunions + visites	1,0	1,0	1,0		
Restitution/COPIE	1,0	1,0	1,0		
<b>TOTAL ANNUEL temps expérimentateur (nb jours)</b>	<b>9,5</b>	<b>13,5</b>	<b>8,5</b>		

## Autres informations relatives au projet (2/2)

Exemple de fondations réversibles pieux vissés sans fondations béton en fonction des retours de l'étude des sols et hydraulique.



Raccordement envisagé à 5-6 km du projet et effectué par le gestionnaire de réseaux local qui minimisera au maximum les impacts des travaux de raccordement en favorisant le tracé du raccordement le long des voies publiques. Ces données seront exposées dans une Convention de Raccordement à la suite de l'obtention du Permis de Construire.

Le Maître d'Oeuvre s'engage à retirer les structures intégralement à la fin du Bail de 30 ans.



Ce projet fera l'objet d'une demande de dispense d'étude d'impact environnementale (« demande cas par cas »).

